



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Aide à projets / Soutien aux associations pour des projets d'animations de proximité et en direction de la Jeunesse

DE20141006_39	Conseil municipal du 6 octobre 2014
Rapporteuse : Stéphanie GARCIA	Télétransmise à la Préfecture le - 8 OCT. 2014 Affichée le 8 octobre 2014

L'an deux mille quatorze le six octobre à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 18 septembre 2014

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, Mme GARCIA, M. YOU, Mme LEGRAND, M. ELIE, Mme VOUVET, M. GUITTON, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, M. DEBROSSE, Mme FAVE, Mme CHAUVET, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, Mme DUBOIS, M. POUSSET, M. OZDEMIR, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. LE MAUFF, M. CHUPIN, Mme GUINANDIE, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme COUTANT

Ont donné procuration :

- Mme LASBUGUES à Mme CHAUVET
- Mme SERRALHEIRO à M. GUITTON
- M. LAVAUD à M. PAIN
- Mme PEREZ à M. BOUAZZA

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(rice) Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : M. Samuel CAZENAVE

**Aide à projets / Soutien aux associations pour des projets
d'animations de proximité et en direction de la Jeunesse**

Vie Associative et de la Jeunesse
id : 591

Conseil municipal
6 octobre 2014

39

Rapporteure : Stéphanie GARCIA

L'équipe municipale en 2014 a souhaité continuer à accompagner les projets d'animation de proximité et les initiatives en faveur des jeunes émanant de ses partenaires associatifs.

Dans ce cadre, je vous propose d'approuver le versement des subventions suivantes :

CSCS / CAJ Bel Air Grand Font

→ **Réalisation d'une fresque urbaine collective au sein du quartier Bel Air Grand Font**

Ce projet a pour principaux objectifs :

- Développer et promouvoir les pratiques culturelles actuelles comme outil de lien social,
- Promouvoir les arts urbains comme moyen de valorisation de l'espace public,
- Faire participer les habitants à l'embellissement du cadre de vie du quartier.

La Graff Session a réuni une dizaine de graffeurs locaux et internationaux le samedi 19 et le dimanche 20 juillet 2014. Pendant ces deux jours, ces artistes ont réalisé une fresque murale de 40 mètres face à la Maison du Temps Libre, place Henri Chamarre, ayant pour thématique « Arbres et béton ».

Budget global : 1 600 €

Aide demandée : 1 200 €

Aide accordée : 1 200 € (dont 800 € de la Vie Culturelle)

→ **Renouvellement des équipements de l'ALSH 12-17ans et de l'Accueil des jeunes 14-17 ans**

L'objectif est de procéder à un grand réaménagement du local « Raoul Boucheron » afin qu'il réponde mieux et de manière cohérente aux différents accueils, à savoir :

- Un espace multimédia (6 postes informatiques),
- Un espace calme, détente et lecture (canapé, table basse, poufs, armoire)
- Un coin cafétéria (four, micro-ondes, cafetière, réfrigérateur)

Il est proposé de répartir le soutien de la Ville sur les années 2014 et 2015.

Budget global : 9 740 €

Aide demandée : 5 845 €

Aide accordée année 2014 : 2 500 €

CSCS / ACAIQ Basseau

→ **Séjour à la mer à Sète**

Il s'agit d'un séjour éducatif et sportif au bord de l'océan, organisé par le CSCS ACAIQ Basseau du 9 au 16 août 2014, afin d'initier un groupe de 15 jeunes à de nouvelles activités de pleine nature et de partager une expérience collective.

L'association devant justifier des dépenses engagées pour pouvoir bénéficier de l'aide de la Ville, a présenté les factures inhérentes à ce séjour.

Budget global : 9 553 €

Aide demandée : 2 000 €

Aide accordée : 1 500 €

La dépense en résultant d'un montant total de 5 200 euros est inscrite au budget principal 2014 chapitre 65, article 6574, NFA 422.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition de la rapporteure.

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour
6 octobre 2014

Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint



